

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accompagnement des locataires en fragilité économique liée à la crise du Covid : 3F renouvelle son engagement

En juin dernier, Immobilière 3F et 3F Seine-et Marne – les deux sociétés du groupe 3F opérant en Ile-de-France – signaient avec la quasi-totalité des associations siégeant à leur Conseil régional de concertation locative (CRCL) une charte d'engagement pour l'accompagnement des locataires en fragilité économique du fait de la crise du Covid. Une mise à jour vient d'être signée ce 3 décembre, marquant l'engagement continu de 3F vis-à-vis de ses locataires fragilisés.



Accompagner les locataires fragilisés



Fidèle à sa mission sociale et ses valeurs de solidarité, 3F se mobilise pour trouver des solutions adaptées à la situation de ses locataires.

La charte signée par 3F en juin dernier s'inscrit dans la continuité de la "Charte nationale d'engagements de bonnes pratiques en faveur des locataires en situation de fragilité économique liée à la crise du Covid-19" signée en mai par l'ensemble des composantes de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) avec les cinq organisations de locataires siégeant à la commission nationale de concertation.

Une concertation locative régulière et un suivi mensuel ont été effectués dès juin pour suivre les mesures mises en place (actions sociales et indicateurs sociaux – nombre de primo débiteurs, nombre de plans d'apurement, nombre de locataires en précontentieux...).

Ce document, qui prévoyait des mesures jusqu'à cet automne, a été mis à jour et une nouvelle version de la Charte vient d'être signée ce 3 décembre.

Parmi les nouveaux engagements, la charte prévoit notamment un étalement des régularisations de charges locatives débitrices mais aussi un accompagnement renforcé pour les personnes victimes de violences (renforcement du partenariat avec la Fédération nationale Solidarité Femmes (FNSF), fin de clause de solidarité du bail...).

Cette mise à jour marque une nouvelle fois la volonté de 3F et des représentant-es des locataires de prendre leur part dans l'accompagnement des locataires face aux conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire.

[Téléchargez ici la charte d'engagement pour l'accompagnement des locataires en fragilité économique.](#)

À propos de 3F 3F (groupe Action Logement), au travers de ses sociétés, gère plus de 265 000 logements sociaux, foyers et commerces en France. Sa mission est de proposer des solutions de logement et d'hébergement adaptées aux différents revenus des locataires. Grâce aux partenariats étroits mis en place avec les collectivités territoriales et au savoir-faire de ses équipes, 3F maîtrise une large palette de solutions de logement. Réinventant en permanence son offre, 3F construit des projets novateurs, à la pointe sur le plan environnemental, et réhabilite les bâtiments de son parc. Enfin, 3F place plus que jamais la qualité de service aux locataires au cœur de son engagement.

www.groupe3f.fr www.3fetvous.fr [@3F_Officiel](https://twitter.com/3F_Officiel)

Contact presse : Anne Fessan - 06 66 31 97 03 – anne.fessan@groupe3f.fr